



Instauration d'un contrôle de l'éligibilité au régime du mécénat

Actualité législative publié le **23/09/2021**, vu **781** fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://assistant-juridique.fr)

Un texte introduit un contrôle à l'éligibilité au régime du mécénat de l'organisme qui a émis des reçus fiscaux à compter du 1er janvier 2022.

Il a pour objectif de permettre à l'administration de disposer d'une voie l'autorisant à vérifier que les organismes bénéficiaires du régime du mécénat en respectent les conditions légales (nouvel article L 14 A et B du Livre des procédures fiscales).

Autrement dit que leur activité soit éligible, que les critères tenant au caractère désintéressé de leur gestion soient respectés, qu'ils aient un caractère non lucratif et qu'ils n'agissent pas au profit d'un cercle restreint de personnes bénéficiaires.

Les principaux objectifs de ce contrôle sont les suivants (art. 18) :

- S'assurer de la régularité de la dépense fiscale au regard des différentes finalités prévues par la loi (activités à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, etc.) ;
- S'assurer de l'absence de fonctionnement au profit d'un cercle restreint de bénéficiaires ;
- S'assurer du respect des conditions tenant à la non-lucrativité des activités ;
- S'assurer de la gestion désintéressée dans le cas où l'administration n'a aucun indice sérieux de lucrativité de l'organisme susceptible de fonder le recours à la procédure de vérification de comptabilité.

Source : <https://www.francegenerosites.org/>

Pour plus d'infos : [Quelle réduction d'impôt pour les dons des entreprises \(mécénat\) ?](#)

Voir aussi notre guide : [Recevoir des dons 2020-2021](#)

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
- [Recevoir des dons](#)
- [Obtenir une subvention publique](#)
- [Organiser une loterie associative](#)
- [Organiser une buvette](#)

- [Rémunérer un dirigeant d'association](#)
- [Rembourser les frais d'un bénévole](#)
- [Réussir l'assemblée générale de son association](#)
- [Réussir la création d'une association](#)

- [A quelles conditions une association peut-elle recevoir des dons ?](#)
- [Dons aux associations : quelle réduction d'impôt ?](#)
- [Comment déduire un don sur l'impôt sur la fortune immobilière ?](#)
- [A quelles conditions un don alimentaire donne-t-il droit à une réduction d'impôt ?](#)
- [Comment évaluer un don en nature ?](#)
- [Une association peut-elle remettre un reçu fiscal pour don ?](#)
- [Appel public à la générosité : à quelles conditions ?](#)
- [Qu'est-ce qu'une association d'intérêt général ?](#)
- [Comment demander un rescrit mécénat ?](#)
- [Les dons perçus par une association sont-ils imposables ?](#)
- [Associations : comment recevoir un legs ou une donation ?](#)
- [Comment trouver un mécène pour financer une association ?](#)
- [Comment trouver un sponsor pour financer une association ?](#)